



TPS CLUB LA VENERIE
TOURNOI DE PRINTEMPS (du jeudi 30 avril au dimanche 10 mai 2026)

REGLEMENT DU TOURNOI

Ouverture des Inscriptions sur <https://tennis.tppwb.be> le lundi 6 avril 2026 à 19h

Clôture des inscriptions : mardi 28 avril à 20h

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'AFT et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Les rencontres se disputeront sur 3 terrains extérieurs en brique pillée dont 2 avec éclairage, et/ou sur 2 terrains intérieurs en quick. Hormis les catégories U9 et U11 qui se disputeront obligatoirement sur les terrains intérieurs, tout joueur est susceptible de jouer sur les deux surfaces. Cette décision sera prise par le juge-arbitre suivant le déroulement du tournoi.
3. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur doit se munir de 4 balles en bon état.
4. **Les catégories jeunes U9 et U13 grade 3 se dérouleront les 4-5-6 mai, tandis que les catégories jeunes U11 grade 3 se dérouleront les 7-8-9 sous forme de POULES QUALIFICATIVES => plusieurs rencontres par jour !**
5. Les matchs se joueront en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6 (ou 3/3 pour les jeunes en U9 et U11) ou en 1 set gagnant dans les poules des grades 3.
6. Tout joueur non présent à l'appel de son match pourra être immédiatement scratché.
7. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au mardi 28 avril 2026 à 20h. Les désinscriptions sont acceptées jusqu'au lundi 27 avril 20h, la veille de la clôture.
8. Les jours et heures de disponibilités doivent être complétés le plus précisément possible à l'inscription, sachant que l'absence d'information signifie « disponibilité en semaine ET le week-end à partir de 9h.
9. Le juge-arbitre se réserve le droit de clôturer prématurément les inscriptions notamment lorsque le quota est atteint et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
10. Le droit d'inscription, y compris les redevances TPPWB, est de **12 EUR**.
11. Le tirage au sort est fixé au mercredi 29 avril 2026.
12. Les joueurs doivent confirmer leur horaire sur www.tennispadelwalloniebruxelles.be. En aucun cas le juge arbitre ne téléphonera aux joueurs pour leur communiquer l'horaire. Les inscrits doivent prendre connaissance et confirmer leurs horaires avant le jeudi 30 avril à 12h00.
13. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié.
14. Il est obligatoire d'être disponible dès 9h le jour des finales (dimanche 10 mai) et d'avoir des disponibilités suffisantes les vendredi 8 mai et samedi 9 mai, ainsi qu'**être disponible au minimum 1 jour le 1^{er} week-end pour les grades 1 et 2 (2 jours si inscription dans 2 catégories)**.
15. Tout joueur doit être présent 15 minutes avant l'heure de son match. Les joueurs peuvent être amenés à jouer plus d'un match par jour.
16. Si le juge arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
17. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (w.o., excusé ou pas).
18. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
19. Toutes les finales auront lieu, en principe, le dimanche 10 mai 2026 (grades 1 et 2).

Juge-arbitre : Bertrand FABRY (tél : 0499/60.72.04)